



Comité Technique Local du 17 décembre 2015

SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES FINANCES PUBLIQUES - NOUVELLE-CALÉDONIE

Pour protester contre les méthodes de la Direction Générale et l'absence de dialogue social, les élus Force Ouvrière DGFIP ont boycotté, au niveau central comme au niveau local, la première convocation aux Comités Techniques de mi décembre 2015.

Le Comité Technique Local s'est réuni en deuxième convocation le jeudi 17 décembre 2015 sous la présidence du Fondé de Pouvoir, Xavier HUMBERT, pour étudier les points suivants :

- ◆ Suppressions d'emplois 2016
- ◆ Questions diverses

Suppressions d'emplois 2016

La politique de réduction des emplois engagée par l'État depuis plusieurs années n'épargnera pas nos services en 2016. A elle seule, la DGFIP va être amputée de 2.100 emplois nets, soit plus de 50 % des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État alors qu'elle représente 6 % des effectifs.

En métropole, certains postes ou services ont tellement été dépouillés que la Direction Générale est contrainte de procéder à des regroupements pour maintenir des unités à peu près fonctionnelles et gérables au niveau humain.

Pour les usagers et les collectivités, ce processus intensifie la désertification administrative. Pour les services, les réductions drastiques de personnel imposent de faire des choix dans les missions et dans la manière de les exercer. Pour les agents, la diminution globale des effectifs réduit mécaniquement les perspectives de promotion interne et en allonge les délais, alors que le point d'indice va rester gelé pour la 6^{ème} année consécutive.

Pour 2016, la Nouvelle-Calédonie devra supporter 2 suppressions de postes de catégorie C :

- 1 suppression de poste à la Paierie de la Nouvelle-Calédonie
- 1 suppression de poste à la Trésorerie de la Province Nord

Les élus Force Ouvrière ont voté : **contre à l'unanimité**

Les élus Force Ouvrière ont à nouveau dénoncé cette politique de suppression arithmétique et aveugle, en insistant sur l'impact déjà perceptible qu'elle a sur les conditions de vie au travail. Ils ont également attiré l'attention de la direction sur le risque de dégradation de la qualité d'exécution de nos missions au niveau local, dans une période particulièrement sensible puisque le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a engagé une réflexion sur la question du transfert des compétences décrites à l'article 27 de l'Accord de Nouméa. Le président a indiqué que le Directeur, Pascal COEVOET, était en déplacement en métropole et évoquerait cette question à la Direction Générale avant la tenue du comité des signataires qui devrait avoir lieu en janvier 2016 à Paris.

Les élus Force Ouvrière se sont inquiétés de l'avenir des trois « petites » trésoreries (Province des Iles Loyauté, Poindimié et La Foa), et ont demandé si elles risquaient de faire l'objet d'un regroupement avec une structure plus importante. Le président a indiqué que cette option n'était pas envisagée.

Sur la difficulté de stabiliser les effectifs en Province Nord et particulièrement à Poindimié, il a précisé que les 3 offres d'emploi pour la brousse indiquent clairement le poste d'affectation et que la mutation des agents est prévue au 1^{er} mai 2016, par exception au mouvement national annuel du 1^{er} septembre.

Vos élus Force Ouvrière

Alain DELBAUVE – Véronique LAMPERTI – Julie ROLLAND
Henri DOVIL – Simone KARTOTAROENO

!! Attention : l'adresse du site a changé